

Quais bas rive gauche : la dernière tranche achevée pour l'été

Les quais bas de la rive gauche de la Seine à Rouen, du pont Corneille à la pointe de la Presqu'île Rollet, se transforment depuis près de quatre ans, afin de devenir une grande promenade fluviale sur plus de 3 kilomètres. Après une première phase en 2013/2014, qui a vu le réaménagement des quais en aval du pont Guillaume-le-Conquérant, la création du parc fluvial de la Presqu'île, et de la Prairie Saint-Sever, puis une seconde phase en 2015/2016 concernant les espaces situés entre les ponts Boieldieu et Jeanne d'Arc, c'est autour de la dernière partie située entre le pont Guillaume-le-Conquérant et la rampe Jeanne d'Arc d'être réalisée. Les travaux commencés à l'automne dernier s'achèveront en juin 2017.

Initiés par la Ville de Rouen, les travaux sont portés par la Métropole Rouen Normandie, avec le cofinancements de la Ville de Rouen, du Département de la Seine-Maritime, de la Région Normandie, de l'État et de l'Union Européenne pour un montant global de 15 millions d'euros.



L'esplanade des Mariniers, dernière partie des aménagements

Les jardins Saint-Sever ont été ouverts au public l'an dernier en juillet 2016, et l'aire de jeu a été complétée en cours d'année par la pose des toboggans (accrochés à l'escalier du pont Jeanne d'Arc) et par la structure d'escalade dénommée « le zeppelin ». Des balançoires sont également prévues pour venir compléter cet espace dédié aux jeux pour enfants. Cet espace de verdure et de loisirs est très fréquenté par les habitants, y trouvant des espaces de repos, de verdure et de loisirs pour toute la famille.



La dernière section de quai entre les ponts Jeanne d'Arc et Guillaume le Conquérant, appelée l'esplanade des Mariniers, vient compléter les jardins aménagés l'an dernier.

Dans un premier temps, des travaux de réparation ont eu lieu sur les structures de la rampe Jeanne d'Arc pour garantir sa solidité et sa pérennité, en collaboration avec la SNCF Réseau. Son étanchéité a été également entièrement refaite.



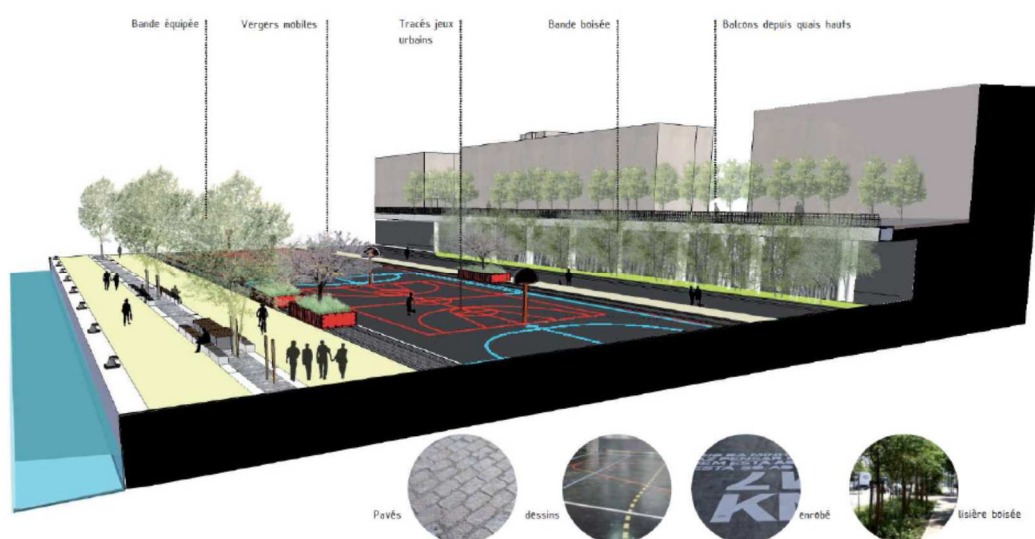
Cette rampe sera prochainement aménagée pour permettre d'offrir un nouvel accès confortable aux quais bas pour les poussettes, cyclistes, rollers, etc.

En cheminant en direction du pont Guillaume le Conquérant, **la jetée est un nouvel ouvrage en structure métallique dont l'objectif premier est d'offrir un nouvel accès depuis le quai haut directement sur la promenade du bord à quai.**

Cette jetée offre également un espace de détente et de rendez-vous dans un cadre privilégié, proposant un point de vue nouveau sur la Cathédrale de Rouen, la Seine, l'activité fluviale, et sur le grand paysage rouennais. En contrebas de cette jetée de vastes espaces engazonnés autorisent une libre appropriation par le public entre jeu de balles, pique-nique, farniente, à l'abri de l'intensité urbaine des quais hauts.



Enfin, la dernière partie de l'aménagement propose **une esplanade plus active dédiée aux sports et loisirs urbains** : des agrès de street workout (instruments pour les exercices de fitness en plein-air), des terrains de volley, de basket et de foot à 5 seront proposés pour les jeux collectifs.



Une vaste esplanade sera laissée libre de tout mobilier pour permettre l'organisation d'évènements divers tout au long de l'année ; c'est par exemple sur cet espace que sera installé « Rouen sur Mer » dès l'année prochaine (le calendrier des travaux n'a pas permis d'installer cette manifestation estivale dès cette année 2017, Rouen-sur-Mer aura donc lieu cette année au droit de l'ancien hangar 105 comme l'an passé).

Sur cette esplanade laissée libre, de simples marquages au sol proposeront des jeux et activités à destination des plus jeunes, comme un parcours cyclable destiné aux enfants...

Un second sanitaire public et deux nouveaux escaliers ont également été implantés au droit des ponts.

Les partenaires financiers

Le coût global du projet est de 15 M € HT dont 12.6 M € HT de travaux. Initiés par la Ville de Rouen, les travaux sont portés et financés par la Métropole Rouen Normandie, avec les cofinancements de la Ville de Rouen, du Département de la Seine-Maritime, de la Région Normandie, de l'État et de l'Union Européenne.



La Métropole Rouen Normandie finance les travaux à hauteur de 5 M€.



La Région Normandie participe au financement du projet à hauteur de 3,7 M€.



Le Département de la Seine-Maritime participe au financement des travaux à hauteur de 2,8 M€.



La Ville de Rouen participe au financement du projet à hauteur de 2,160 M€.



L'État accorde une subvention de 163 000 € au titre du Programme « Écocités Ville de demain ».

Ces aménagements réalisés en bord de Seine sur la rive gauche, offrent désormais un parc promenade de 23 hectares et de plus de 3 kilomètres, du pont Jeanne d'Arc à la presqu'île Rollet, au cœur de la Métropole sur l'Écoquartier Flaubert.

L'esplanade au droit de l'ex-hangar 105 sera également aménagée dans les prochaines années à venir pour compléter ces aménagements.

Un nouveau lieu de rendez-vous, de détente et de loisirs pour tous les habitants et visiteurs de la Métropole Rouen Normandie permettant ainsi à la ville de renouer avec son environnement fluvial dans la démarche de reconquête des berges de la Seine.

En chiffres

40 000 m² d'espace aménagé
8 000 m² de surface minérale
600 arbres plantés
15 M d'€ HT coût global du projet

Contacts presse

Marion FALOURD

Attachée de presse Métropole Rouen Normandie

02 32 12 23 16 / 06 16 21 38 54

marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr

Cabinet du Maire

Ville de Rouen

02 35 08 69 38

cabinetdumaire@rouen.fr

